



Une autre vie s'invente ici

des  
**TERRITOIRES**  
des **RESSOURCES**  
et des **HOMMES**

**3°** > appel à idées

**Vous avez une idée de création  
d'activité économique ?**

**... FAITES LA GRANDIR !**

**CANDIDATEZ**  
jusqu'au  
**02 MAI 2023**

**VALORISONS ENSEMBLE  
les ressources  
de notre territoire**

> Bénéficiez  
d'un accompagnement  
pour votre création  
d'activité



Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et la communauté de communes des Hautes Vosges vous aident à développer votre projet !

Avec le soutien de :



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

## Vous êtes ?

- > une personne physique ou morale,
- > un collectif ...
- > Votre projet s'inscrirait sur le territoire de la **Communauté de Communes des Hautes Vosges** (ou autre territoire du PNR des Ballons des Vosges)

## Vous avez une idée ?

- > de création d'activité économique s'appuyant sur les ressources du territoire (ex : ressources naturelles ou agricoles, patrimoine bâti, matériaux, savoir-faire traditionnel, spécificité sylvicole...)
- > qui s'appuiera sur un collectif d'acteurs ou des partenariats locaux
- > et qui permette d'impacter positivement le territoire sur le plan social et environnemental

## Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges vous accompagne pour



### Etape 1 – Révéler les idées

- > Vous êtes accompagné pas à pas pour définir et formaliser votre idée, passer de l'idée au projet et évaluer son opportunité.



### Etape 2 – Impulser les projets



- > Certains projets seront accompagnés ensuite dans les différentes phases de conception du projet d'activité économique. Le Parc vous aide à valider sa faisabilité et vous met en relation avec les acteurs du territoire, des partenaires, des financeurs...

#### + d'informations

Julien Bourbier > j.bourbier@parc-ballons-vosges.fr

Equipe d'accompagnement Ecooparc 06 78 77 49 71 – contact@ecooparc.fr

Cliquez pour télécharger le règlement et la fiche de candidature  
<https://www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/agriculture-et-ressources-locales/des-ressources-et-des-hommes/>

**DÉPÔT DES CANDIDATURES : jusqu'au 02/05/2023**

